

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la séance d'ajournement de la séance du conseil du 6 septembre 2022 du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, mardi 20 septembre 2022 à 19h00.

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est absent :

Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

- Réouverture de la séance
- 14. Demande dans le programme nouveau horizon pour les aînés (PNHA)
- 15. Signature protocole PRIMEAU
- 16. Offre de service pour amélioration de bâtiment municipal (architecte et ingénieur)
- 17. Opération militaire
- 18. Abri abrasif gestion des sols
- 19. Tamis
- 20. Ajustement WSP
- 21. Période de Questions
- 22. Fermeture de la séance

**✚ RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance d'ajournement ouverte.

#### **14- DEMANDE DANS LE PROGRAMME NOUVEAU HORIZON POUR LES AINÉS (PNHA)**

**2022-09-252**      **Considérant** qu'une offre d'aide financière dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) est disponible ;

**Considérant** que la Municipalité répond aux critères du programme ;

**Considérant** que la responsable des sports, loisir et culture veut déposer une demande d'aide financière pour le terrain de tennis /pickleball d'un montant de 25 000\$ ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise la responsable des sports, loisir et culture, madame Karine Champagne, à effectuer une demande d'aide financière dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) d'un montant de 25 000\$ pour le terrain de tennis/pickleball ;

**Que** la responsable des sports, loisirs et cultures est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à la demande ainsi que ceux reliés au projet découlant de l'obtention de la subvention.

#### **15- SIGNATURE PROTOCOLE PRIMEAU**

**2022-09-253**      **Considérant** que la municipalité désire réaliser un projet de réfection d'aqueduc et d'égout sur la route 269 ;

**Considérant** que la municipalité a reçu un protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau ;

**Considérant** que les membres du conseil ont analysé le protocole d'entente et sont en accord avec les modalités de celui-ci ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le maire soit autorisé à signer le protocole d'entente relatif à l'octroi d'une aide financière dans le cadre du Volet 2 du Programme d'infrastructures municipales d'eau.

## **16- OFFRE DE SERVICE POUR AMÉLIORATION DE BÂTIMENT MUNICIPAL**

**2022-09-254** **Considérant** que le conseil municipal désire obtenir l'expertise sur de futurs bâtiments municipaux ;

**Considérant** que la firme d'architecte, Atelier D architecture et design Laflamme et la firme d'ingénieur, WSP, ont démontré de l'intérêt à faire l'expertise du bâtiment ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la firme Atelier D et WSP effectuent la visite des lieux et fassent un compte-rendu de leurs observations.

## **17- OPÉRATION MILITAIRE**

**2022-09-255** **Considérant** que le 5<sup>e</sup> Groupe-Brigade mécanisé du Canada, une formation militaire de l'Armée canadienne, a l'intention de conduire un exercice militaire de grande envergure dans la région Chaudière-Appalaches du 16 au 27 janvier 2023 ;

**Considérant** que cette dernière nous demande la permission d'utiliser certaines routes et secteurs sous notre responsabilité afin de conduire leur exercice ;

**Considérant** que le 5<sup>e</sup> Groupe-Brigade joue un rôle important dans la contribution canadienne à l'étranger tout comme à l'organisation de la défense de l'Amérique du Nord ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** la municipalité autorise le 5<sup>e</sup> Groupe-Brigade mécanisé du Canada à utiliser certaines routes et secteurs sous sa responsabilité.

## **18- ABRI ABRASIF GESTION DES SOLS**

**2022-09-256** **Considérant** que la municipalité est responsable, d'une partie, de la gestion des sols pour les travaux de réfection de l'abri abrasif;

**Considérant** que la firme WSP Inc. a fait ces recommandations pour la gestion de ces sols et que le conseil est en accord avec ces recommandations;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte de suivre la recommandation de la firme WSP pour la gestion d'une partie des sols du projet de réfection de l'abri à abrasif.

#### **19- TAMIS**

**2022-09-257**

**Considérant** que la municipalité a préalablement démontré de l'intérêt pour mettre en place un nouveau tamis au garage municipal;

**Considérant** que ce tamis est admissible au programme d'aide financière PRABAM;

**Considérant** la soumission de l'entreprise Constructions GBM Inc., pour un nouveau tamis au montant de 19 750\$ plus taxes;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte la soumission de l'entreprise Constructions GBM Inc., au montant de 19 750\$ plus taxes;

**Que** cette dépense soit payée avec l'aide du programme d'assistance financière PRABAM.

#### **20- AJUSTEMENT WSP**

**2022-09-258**

**Considérant** que la transformation du bâtiment municipal au 463 rue Principale en CPE doit débuter bientôt ;

**Considérant** que la firme ingénieur WSP a accepté de faire les travaux et que ceux-ci sont plus complexes et d'envergure que prévu ;

**Considérant** que la firme WSP demande un ajustement de ces honoraires supplémentaires de 7620,00\$ ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le montant de 7620,00\$ soit versé en plus à la fin des travaux.

## 21- PÉRIODE DE QUESTIONS

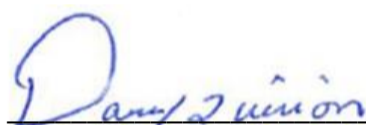
Aucune question n'a été posée.

## 22- FERMETURE DE LA SÉANCE

**2022-09-259**

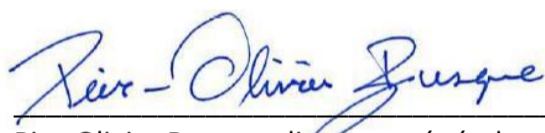
Il est proposé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 20h00.



---

Dany Quirion, maire



---

Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier